

BOURSE MICHAËLLE JEAN

Afin de souligner l'apport de S.E. Madame, Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au développement de la francophonie mondiale, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), décerne la Bourse Michaëlle Jean. Cette bourse d'études en formation technique ou professionnelle est offerte à des femmes originaires de l'un des États ou gouvernements membres de l'OIF pour assurer des études dans les domaines non traditionnels. La Bourse Michaëlle Jean est annoncée dans le cadre du XVII^e Sommet de la Francophonie qui a lieu à Erevan (Arménie), les 10 et 11 octobre 2018 et sera offerte durant les prochains 10 ans. Au total, cinq bourses seront disponibles annuellement.

Admissibilité

La bourse Michaëlle Jean s'adresse exclusivement aux femmes inscrites aux études à temps plein à l'un des campus du CCNB. Afin de bénéficier de la bourse Michaëlle Jean, les bénéficiaires doivent être originaires d'un État ou gouvernement membre de l'OIF. À noter que la Bourse Michaëlle Jean exclut les étudiants qui profitent d'une entente entre le CCNB et leur pays d'origine, si l'entente influe sur les droits de scolarité ainsi que les citoyennes et résidentes permanentes du Canada.

Règlements

- La bourse d'un montant de 2 000 \$ par année collégiale est applicable directement sur les droits de scolarité. La bourse couvre également les frais d'assurance-maladie obligatoires jusqu'à un maximum de 1 237 \$ par année. Le montant de la bourse peut changer sans préavis.
- La bourse est supplémentaire à la bourse de recrutement offerte par le CCNB aux étudiants internationaux.
- La bourse s'applique sur les droits de scolarité à raison d'un montant de 1 000 \$ par session, plus précisément lorsque les deuxième et troisième versements des droits de scolarité sont dus.
- Les bourses sont renouvelées automatiquement en 2^e et 3^e année du programme, s'il y a lieu, pourvu que les critères d'admissibilité soient respectés.
- En tout temps, il ne peut y avoir que cinq récipiendaires à la fois. Ceci veut dire que cinq bourses seront attribuées. Tant que les cinq récipiendaires poursuivront leurs études dans le programme choisi au CCNB, aucune autre bourse Michaëlle Jean ne sera attribuée.
- Pour fins d'impôt, le CCNB fera parvenir à l'étudiant un T4A.

Critères d'admissibilité

- Être titulaire d'un permis d'études.
- Satisfaire aux critères et aux conditions d'admissibilité en vertu de la politique et de la procédure du CCNB sur l'Admission des candidats internationaux.
- S'inscrire et poursuivre des études à temps plein dans un programme régulier des domaines non traditionnellement choisis par des femmes. La durée du programme de formation doit être d'au moins 32 semaines et doit mener à un certificat ou un diplôme. Les programmes de formation offerts à distance sont exclus. Domaines de formation non traditionnellement choisis par les femmes au CCNB :

Charpenterie
Conception graphique
Dessin technique et industriel
Façonnages et montage métalliques
Mécanique de l'automobile
Mécanique de véhicules récréatifs
Navigation maritime
Soudage
Techniques policières
Technologie du génie civil
Usinage à commande numérique

Chauffage, climatisation et réfrigération (HVAC-R)
Débosselage et peinture de carrosserie
Électricité
Mécanique d'équipement lourd
Mécanique de machines fixes
Mécanique industrielle
Plomberie/tuyauterie
Techniques correctionnelles
Technologie de génie mécanique
Technologie du génie électrique
Usinage de matériaux

- Être une femme originaire de l'un de ces États ou gouvernements membres de l'OIF :

Albanie
Belgique
Burkina Faso
Cambodge
Comores
Côte d'Ivoire
Égypte
Gabon
Guinée-Bissau
Laos
Madagascar
Maurice
Monaco
Rwanda
Sénégal
Tchad
Vanuatu

Andorre
Bénin
Burundi
Cameroun
Congo
Djibouti
ERY de Macédoine
Grèce
Guinée équatoriale
Liban
Mali
Mauritanie
Niger
Sainte-Lucie
Seychelles
Togo
Vietnam

Arménie
Bulgarie
Cabo Verde
Centrafrique
Congo (RD)
Dominique
France
Guinée
Haïti
Luxembourg
Maroc
Moldavie
Roumanie
Sao Tomé-et-Principe
Suisse
Tunisie
Wallonie-Bruxelles (Fédération)

Membres associés :

Chypre
Nouvelle-Calédonie

Ghana

Qatar

Membres observateurs :

Argentine
Autriche
Bosnie-Herzégovine
Kosovo
Lettonie
Lituanie
Mexique
Monténégro
Mozambique

Estonie
Géorgie
Hongrie
Slovénie
Tchèque (République)
Thaïlande
Ukraine
Uruguay

Pologne
Serbie
Slovaquie
Corée du Sud
Costa Rica
Croatie
Dominicaine (République)
Émirats arabes unis

**La bourse exclut les citoyennes et résidentes permanentes du Canada.*

Attribution de la bourse

Les boursières seront déterminées par tirage au sort parmi toutes les étudiantes internationales respectant les critères d'admissibilité.